

Liste des pièces à fournir pour les inscriptions dans les établissements de la Petite Enfance à Paris 6^e

L'inscription dans les établissements de la Petite Enfance se fait à compter du 6^e mois de grossesse.

L'inscription se fait en présence du ou des responsables légaux de l'enfant.

Liste de pièces justificatives à fournir pour la constitution du dossier :

- Livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- La pièce d'identité des deux parents,
- Le dernier avis d'imposition des deux parents ou les trois derniers bulletins de salaires des deux parents,
- Si les deux parents ne vivent pas à la même adresse : jugement précisant les conditions d'exercice de l'autorité parentale,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer non manuscrite, facture d'électricité, de gaz ou l'échéancier en cours...),
- Emménagement récent : promesse de vente, bail de location ou titre de propriété accompagné de l'attestation d'assurance habitation.

Cas particulier :

Parent(s) hébergé(s) chez un tiers, en sus des pièces citées en premier lieu :

- Une pièce d'identité valide de l'hébergeant (passeport ou CNI),
- Une attestation d'hébergement manuscrite de l'hébergeant,
- Un justificatif de domicile (de moins de trois mois) au nom de l'hébergeant à l'adresse du 6^e arrondissement (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe/internet, quittance non manuscrite, avis d'impôt sur le revenu),
- Un justificatif de domicile au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant.

L'inscription se fait au Relais Informations Familles avec ou sans rendez-vous.

La prise de rendez -vous se fait via le lien:

https://rdvma06.apps.paris.fr/rdvma06/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getViewAppointmentCalendar&id_form=32

Le R.I.F. est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 19h30.

78, rue Bonaparte -75006 Paris
Entrée C - Rez-de-chaussée

